

ASSOCIATION POUR LE SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

Le Mouret, le 13 septembre 2022

Aux délégué/e/s des communes
membres de l'Association pour le service
officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Mesdames et Messieurs les Délégué/e/s,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée ordinaire des délégués de l'Association pour le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine comme suit :

Assemblée ordinaire des délégués

5 octobre 2022 à 19.30 heures
à l'Administration communale de Le Mouret

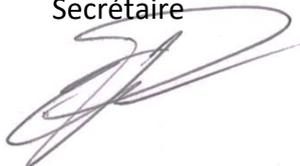
Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 mars 2022
2. Budget 2023
3. Modification des statuts de l'association
4. Règlement des finances
5. Règlement d'application des finances
6. Divers

Une verrée vous sera servie après l'assemblée.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous présentons, Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Délégués, nos cordiales salutations.

Patrick Gendre
Secrétaire



Nicolas Lauper
Président



Annexes : - procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 mars 2022
- budget 2023
- statuts de l'association
- règlement des finances
- règlement d'application des finances